



LA GAZETTE HIPPOLYTAINE

n° 7
2025

INFOS ET HORAIRES

MAIRIE HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC



Stéphanie Perret,
secrétaire générale de mairie

Lundi
9h - 12h / fermé après midi
Mardi
9h - 12h / 14h - 18h30
Mercredi fermé
Judi
9h - 12h / 14h - 18h30
Vendredi
9h - 12h / fermé après midi
Dernier samedi de chaque mois
9h - 12h

Tel : 02 47 94 71 40
Email : mairie@sthippolyte.fr
site internet : www.sthippolyte.fr
Facebook : Saint Hippolyte 37600

AGENCE POSTALE



Patricia Baisson,
gérante de l'agence postale
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h
Mercredi et Samedi : Fermé
TÉL. 02 47 94 86 60



LE MOT DU MAIRE

Dans le plan France Ruralités de l'état, la commune a candidaté à un nouveau programme qui s'intitule **Villages d'avenir** avec un accompagnement en ingénierie, pour lequel la commune a été retenue. En 2022 la collectivité avait lancé une consultation « habiter demain à Saint Hippolyte » afin que chacun puisse donner son avis. Une commission a été créée et a continué de développer les informations collectées en y ajoutant d'autres propositions et en définissant un périmètre, les bâtiments concernés et d'autres services qui pourraient être mis en place au service de notre population. A ce jour, deux rencontres ont eu lieu avec le chargé de projet de la Préfecture. L'ADAC (agence départementale d'aide aux collectivités locales) qui connaît bien les lieux a été associée pour mener ce projet. A ce jour, rien de précis ni de figé. Sont à

définir les priorités et un calendrier. Lorsque le projet contiendra des éléments qui méritent débat, une réunion d'information publique sera organisée pour partager avec vous le projet.

A compter du 16 janvier et jusqu'au 15 février prochain débutera le recensement de notre collectivité. Deux agents, habitant la commune ont été recrutées pour mener cette mission et vous accompagner dans cette démarche qui est très importante pour notre collectivité car elle définit le montant de subvention que nous accorde l'état. Merci de leur réserver un très bon accueil.

L'abribus aux Marguats a dû être déplacé pour des raisons de sécurité. Lors de l'acquisition de la parcelle riveraine de leurs habitations Monsieur et Madame Herne ont donné gratuitement 67 M2 à la commune pour sa

nouvelle implantation. Nous les en remercions vivement.

Très souvent, on m'informe que certains services : pompiers, samu, médecins, livreurs, etc... ont de la difficulté pour arriver jusqu'à votre habitation. En mai dernier nous avons travaillé en collaboration avec la Poste pour peaufiner l'adressage de chaque habitation et les intégrer sur la base de données nationale. A ce jour, lorsque l'on vous demande votre adresse, cette dernière doit toujours être écrite dans l'ordre suivant : **N° de votre habitation et le nom de la voie** (exemple : 54 Avenue de la Bondonne) puis le code postal et le nom de la commune. Cela est suffisant.

Je vous souhaite d'excellente fêtes de fin d'année et vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2025.

Patrick Pasquier,
Maire

Deux documents importants sont insérés dans la gazette :

LA PLAQUETTE DU DICRIM

(Document d'information communal sur les Risques majeurs)

DOCUMENT IMPORTANT A CONSERVER

et

LA PLAQUETTE FRANCE SERVICES

Permanence (sur RV) chaque lundi matin à la mairie de Saint Hippolyte

Une aide pour vos démarches administratives



NOUVEAU À SAINT-HIPPOLYTE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France
services

Les lundis de 9h00 à 11h30
Salle du Conseil de la Mairie

Sur rendez-vous au 02 47 94 71 40

SOMMAIRE

- p.1 • Le mot du maire
- France services
- p.2 • Chantiers 2024
- Urbanisme
- p.3 • Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Commerces
- Pie Recyclerie
- p.4 • Liste associations
- Agenda 2025
- Gendarmerie
- p.5 • Les Petits Drôles
- APE Les Diablotins
- p.6/7 • 80° anniversaire de la Libération
- p.8 • Défibrillateur
- Centrez hospitalier
- p.9 • Edito Gérard Hénault
- SMTS
- Mission locale
- p.10 • Photos
- p.11 • Photos
- Défibrillateur
- p.12 • Recensement

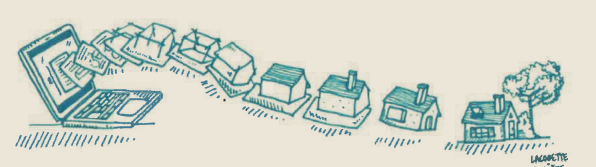
PRINCIPAUX CHANTIERS RÉALISÉS EN 2024

(hors fonctionnement quotidien)

avec diverses subventions FDSR/DETR/FED FRANCAISE DE FOOTBALL/CRST

BÂTIMENTS COMMUNAUX	
Remplacement luminaires à led (mairie, école)	10 414,19 €
ÉCLAIRAGE DU STADE	
Remplacement de 8 projecteurs	27 832,80 €
CIMETIÈRE	
Création d'un columbarium et d'un jardin de dispersion des cendres	14 374,00 €
Remplacement de 7 bornes à incendie	16 574,50 €
Intallation citerne à GrandVillage	9 721,49 €
Voirie générale	95 600,00 €
Achat Broyeuse et tondeuse	13 559,00 €
Interphones logements communaux mairie	3 600,00 €
ÉGLISE	
Rénovation du chevet et du pignon de la nef	pour 2025...

URBANISME




Déposer mon permis de construire en ligne



Octobre 2021


À partir du 1er janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Et vous, êtes-vous prêt au dépôt en ligne de vos demandes d'autorisation d'urbanisme ?



sve.sirap.fr



- **La saisie par voie électronique, une possibilité pour les usagers de saisir l'administration publique de manière simple et directe**
- Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisie par voie électronique (SVE).
- Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera également aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.
- **Quels sont les bénéfices du service en ligne ?**
- Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne. Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !
-  Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée. La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité.
- **Dès aujourd'hui...**
- Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? Sur service-public.fr, AD'AU, pour Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape. Sur AD'AU, laissez-vous guider ! La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement pré-rempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir. Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers !
- **Et toujours...**
- Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



**Document d'Information
Communal sur les
Risques Majeurs**
D.I.C.R.I.M.

Qu'elles soient naturelles ou technologiques, les catastrophes nous ont montré qu'aucun territoire, aucune personne n'est à l'abri en matière de risques majeurs. C'est pourquoi vous avez entre vos mains le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Il recense les risques présents sur la commune et vous décline les meilleurs comportements à adopter face à ceux-ci.

DOCUMENT À CONSERVER
SANS LIMITE DE DURÉE

sthippolyte37.com
Panneau Pocket

Qu'est-ce que le Plan Communal de Sauvegarde ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document essentiel pour chaque commune. Il a pour objectif de définir une organisation globale de gestion des événements pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes, tels que les incendies, les inondations, les tempêtes, les accidents industriels ou encore les attentats. En somme, le PCS est un guide d'action qui permet de réagir efficacement face à une crise.

Comment est élaboré un PCS ?

L'élaboration d'un PCS a été réalisé dans un processus

participatif entre le Maire de la commune, la secrétaire de mairie et les adjoints.

Notre PCS comprend les éléments suivants :

Un diagnostic des risques : Une analyse détaillée des risques auxquels la commune peut être exposée.

L'organisation opérationnelle : La définition des rôles et responsabilités de chacun, des moyens à mobiliser et des procédures à suivre.

L'information et la communication :

Les modalités d'alerte de la population, les canaux de communication à utiliser et les messages à diffuser.

L'accueil et l'hébergement d'urgence :

Les dispositifs mis en place pour accueillir et héberger les personnes sinistrées.

Vous trouverez dans ce numéro de la gazette le DICRIM ou Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, ce document a été créé suite au Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

C'est un document essentiel qui vise à vous informer de manière claire sur les mesures à mettre en place pour faire face à ces risques.

Le DICRIM est un document précieux qui permet à chacun de mieux comprendre les risques qui nous entourent et de prendre les mesures nécessaires pour se protéger.

Nous vous demandons de le garder à votre domicile, il doit être accessible en cas de mise en actions d'un plan de sauvegarde.

COMMERCES

BOULANGERIE

Tel : 02 47 92 44 05
eva.quenard1@gmail.com

TOP GARAGE

Tel : 02 47 94 71 45
garageleclerc37@gmail.com

LA FERME DE LA PYRAMIDE

fermedelapyramide@gmail.com
06 73 37 77 64
02 47 94 85 78

PAIN PAYSAN

La M'Hippolytaine
sarah.petitot@yahoo.fr
07 81 31 07 22

L'AMI HAMM

traiteur spécialités alsaciennes
lamihamm3637@gmail.com
06 52 97 57 28
06 51 57 09 04



DEVENEZ BENEVOLES

De l'action, des résultats,
une ambiance, une ambition collective
rejoignez l'aventure pour une
réduction massive de nos déchets en
SUD TOURAINE.

Informations et contact sur facebook

Association loi 1901 N°: RNA
w372008040

Vous n'en voulez plus, ne le jetez pas.

REFLEXE LA PIE RECYCLERIE

Ça peut resservir à quelqu'un autour de nous!

Depuis 2022, le sud Touraine est devenu un acteur engagé dans la réduction des déchets et la promotion du réemploi.

11 tonnes de déchets récoltés en 2023 et déjà plus du double en 2024

1 association + 28 bénévoles + 3 magasins

2 centres de tri/recycleries

MONTRESOR: Impasse de la Ronde/La Poste
Mercredi/Vendredi/Samedi 10h00-18h00
saison estivale

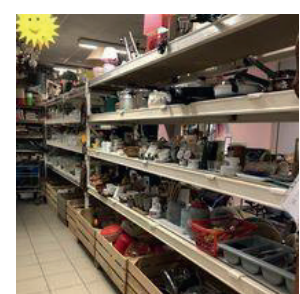
10h00 - 17h00 du 01 Novembre au 20 Mars

NOUANS-LES-FONTAINES: Route d'Ecueillé
10h00 - 12h00 +14h00 - 18h00
Fermeture à 17h00 du 01 Novembre au 20 Mars
Fermeture Mercredi matin

1 boutique brocante à Montrésor
LE NID

32 Grande Rue 37460 Montrésor
Mercredi 14h00-18h00
Vendredi & Samedi 10h00 - 12h00 + 14h - 18h00
En saison touristique

Du 01/11 au Printemps (20 mars) ouverture uniquement le Samedi 14h00 - 17h00



LISTE ASSOCIATIONS

FCBT Football Club Berry Touraine	Dylan PICHOT	06.29.71.88.61 pichotdylan@hotmail.fr
Amicale de la Chapelle	Bernard PINAULT	06.73.24.45.12 bernard.pinault517@orange.fr
La boule Hippolytaine (pétanque)	Jean-Jacques BOZEK	06.73.13.63.00 bosek.jeanjacques@bbox.fr
Le sport de l'air pour tous (ULM)	Laurent PRUJA	06.87.17.64.57 Pruja.laurent@laposte.net
Tir Hippolytain	Christophe GAILLARD	06 58 63 79 12 thlochois@orange.fr
Chasse	Hervé CHAPU	06.83.49.26.87 herve.chapu@wanadoo.fr
Arts appliqués	Gilbert BISSON	06.80.56.87.18 bissongilbert@sfr.fr
AFN = UNC	Jean-Marie VERMERSCH	02.47.91.62.79 jean-marie.vermersch@orange.fr
Diafsport	David LEFORT	06.27.12.11.15 diafsport47@gmail.com
Les petits drôles	Nathalie MAYEUX (Directrice)	02 47 94 77 43 lespetitsdroles@orange.fr
Les diabolotins	Hélène MORIN Anne Charlotte FEVRIER Katia PASQUIER Lise MOREAU Betty THEODET Sabrina CREPIN Sarah PETITOT Karine LETICHE Aurélien MARHOEFER	06.85.18.90.28 ape.les.diabolotins.37600 @protonmail.com
La gaule Lochoise	Christophe MARY	07 85 59 52 12 CYRAM37@gmail.com
Les Tacots déjantés	David COLLIAU	

AGENDA 2025

- **Vendredi 31 janvier** : Assemblée Générale de la Boule Hippolytaine
- **Samedi 12 avril** : Repas organisé par le club de foot (Choucroute)
- **Printemps** : Randonnée organisée par les Diabolotins et Diafsport
- **Juin** : Journées des Olympiades organisée par les Diabolotins
- **Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 juin** : Ball trap organisé par le club de foot (le samedi soir jambon grillé et DJ)
- **Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 août** : Exposition des Arts Appliqués (Montrésor)
- **Samedi 13 et dimanche 14 septembre** : 40 ans de la Foire aux Entrecôtes
- **Samedi 4 octobre** : Repas organisé par le club de foot (moules frites)

POUR LA COMMUNE

- **Samedi 11 janvier** à 18h : Cérémonie des vœux
- **Du Jeudi 16 janvier au samedi 15 février** : Campagne de recensement de la population de Saint-Hippolyte.
- **Cérémonie du 8 mai** à Saint-Hippolyte : le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- **31 Mai et 1^{er} juin** : 36^e Rallye du Lochois - Nouveau parcours à venir.
- **Samedi 21 juin** à 12h30 : Repas des aînés - lieu à définir.
- **Cérémonie du 11 novembre** à Bridoré.

GENDARMERIE



L'année se termine et la période des vacances peut parfois être propice aux malfaiteurs ! Concernant les cambriolages, quelques mesures peuvent être prises afin de vous protéger : verrouiller les portes et fenêtres, s'équiper d'un système d'alarme, ne pas laisser d'objets de valeur en évidence, ne pas faire entrer d'inconnu chez soi (commerçant ambulancier, démarchage d'artisan...)

En cas d'absence prolongée, prévenir une personne de confiance qui viendra relever le courrier, ouvrir et fermer les volets... Signaler votre absence à la gendarmerie gratuitement dans le cadre de l'opération Tranquillité Vacances qui est active toute l'année.

Le secteur est aussi parfois visité par des vendeurs de calendriers malveillants : faux calendriers avec de mauvaises dates, malfaiteurs qui en profitent pour dérober des porte-monnaies, bijoux, etc... Rappelez-vous que vous n'avez aucune obligation de faire rentrer ces personnes dans votre domicile. N'hésitez pas à faire appel à un proche ou un voisin. En cas de doute composer rapidement le 17. Soyez acteur de votre sécurité

et n'hésitez pas à contacter votre brigade pour tout renseignement !

Rappel des horaires d'accueil de la brigade de Loches : du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

En dehors de ces horaires d'ouverture, la Gendarmerie répond néanmoins à toute sollicitation 24h/24 et 7j/7 par l'intermédiaire du numéro d'appel d'urgence : 17.

Les personnels de la brigade de Loches vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaitent dès à présent une bonne année 2025 !



Docteur Jean Louis Catrin

Le Docteur Jean Louis Catrin, qui nous a quitté le 10 octobre 2024 a été très heureux d'exercer la médecine en Touraine et remercie tous ses patients et les habitants de Saint-Hippolyte pour leur soutien.



ACCUEIL DE LOISIRS LES PETITS DRÔLES

1 rue de la Scierie - 37600 St-Jean-St-Germain
Tél. 02 47 94 77 43 - lespetitsdroles@orange.fr
Facebook : Accueildeloisirs Lespetitsdroles

L'ACCUEIL DE LOISIRS LES PETITS DRÔLES C'EST :

- Une association composée d'un groupement de bénévoles réunis autour d'un projet commun et fédérée par la Fédération Familiales Rurales
- Une équipe d'animation qualifiée et professionnelle pour s'occuper de vos enfants
- Une directrice pour s'occuper de la gestion du centre, du personnel, et assurer la sécurité des enfants
- Une structure pouvant accueillir 40 enfants de 3 ans à 10 ans, agréée par la DDCS, la PMI et au service des familles du territoire.
- Des partenaires financeurs : Communauté de Commune de Loches Sud Touraine (pour l'extra-scolaire), Mairies du regroupement inter-communal (pour le périscolaire) et la Caisse Allocation Familiale d'Indre et Loire.

LES HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

EN PERISCOLAIRE : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi le matin avant l'école et le soir après l'école :

7h15-9h00 et 16h30-18h45

EN EXTRA-SCOLAIRE : Les mercredis et les vacances de 7h30 à 18h30.

LES ACTIVITES ET LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Ils sont définis par l'équipe éducative selon un thème proposé chaque année et décliné en sous thème au fil des mois, avec le souci constant de développer l'autonomie de l'enfant, susciter sa curiosité, stimuler sa créativité, et axer les relations sur le respect mutuel, la confiance, la solidarité et le partage. Tout en respectant les rythmes de l'enfant.

EVENEMENTS A VENIR

- Participation au concours national d'affiche « Non au Harcèlement ? » Affiche fabriquée avec les enfants du

centre de loisirs

- Création d'un coin ludothèque
- Une animation est prévue à chaque fin de vacances
- Les Petits Drôles font leur loto le dimanche 20 janvier à partir de 12h30 à la salle des fêtes de Perrusson

COMMUNICATION

Des programmes pour les mercredis et les vacances sont envoyés par mail et la page Facebook mise à jour régulièrement.

IL EST IMPORTANT POUR LES ENFANTS QUE LES PARENTS QUI LE PEUVENT, S'INVESTISSENT

DANS LA VIE DU CENTRE DE LOISIRS. NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE BENEVOLES (PARENTS, GRANDS PARENTS, RETRAITES, OU PERSONNE SEULE SOUHAITANT S'INVESTIR OU APPORTER SES COMPETENCES, SON SAVOIR OU DONNER UN PEU DE SON TEMPS AFIN DE CONTRIBUER A LA PERENNITE DE L'ASSOCIATION.

Pour cela, vous pouvez contacter le centre de loisirs au : 02 47 94 77 43 ou par mail : lespetitsdroles@orange.fr



Illustration Laetitia Joubin

Les Petits Drôles font leur loto le dimanche 20 janvier à partir de 12h30 à la salle de fêtes de Perrusson.

APE LES DIABLOTINS



L'association des parents d'élèves « les Diablotins » organise différents événements afin de récolter des fonds en faveur des enfants du RPI : randonnées, vente de madeleines ou saucissons, buvette lors de la fête de l'école, loto...

Pour l'année 2023/2024, nous avons ainsi participé à l'achat d'un garage pour les enfants de la maternelle et aidé au financement des classes découvertes de Bridoré et Saint-Jean-Saint-Germain.

Un spectacle a été proposé aux enfants du regroupement : Kim et Nina, tout un voyage pour se comprendre pour les plus jeunes et Un seul être humain des milliers de culture pour les autres.
Nous avons aussi organisé une

matinée olympiade ouverte à tous et qui a plu aux petits comme aux grands. Nous pensons donc recommencer ! Cette année scolaire 2024/2025 a débuté par une vente de madeleines et un loto.

En février, un spectacle de cirque sera offert aux enfants sur le temps scolaire.

D'autres projets sont en cours d'élaboration...

Nous avons aussi proposé la création d'une aire de jeux sur Saint-Jean-Saint-Germain au

Budget Participatif du Conseil Départemental... Verdict à la fin de la période de vote. Nous remercions tous ceux qui nous apportent leur aide et leur soutien au fil des années et notamment les communes et les parents du regroupement.

Vous pouvez nous contacter par mail : ape.lesdiablotins.37600@protonmail.com ou sur notre page Facebook : Les Diablotins du 37600.

80^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Pourquoi commémore-t-on les 27 et 28 août à Saint-Hippolyte ?

INAUGURATION DE LA STELE COMMEMORATIVE DES COMBATS DES 27 ET 28 AOUT 1944 A SAINT-HIPPOLYTE



Madame la Vice-présidente du Conseil départemental
et 1ère adjointe de la ville de Loches,
Chère Valérie,
Messieurs les Présidents et représentants des associations
patriotiques,
Mesdames et messieurs les Elus, chers Collègues,
Monsieur le Maire,
Cher Patrick,
Chers toutes et tous,

Avant de rappeler ce qui nous rassemble en cette matinée, dont je mesure l'émotion pour certaines personnes ici présentes, je tiens à remercier les présidents des associations en particulier Jean-Marie Vermesch, Pierre Bluteau pour leur aide et leur confiance, en me confiant des documents et en m'aidant à préparer cette cérémonie, ainsi que notre maire, Patrick Pasquier.

Il y a 80 ans exactement les 27 et 28 août 1944, la commune de Saint-Hippolyte vivait des heures sombres et tragiques par les violents combats qui s'y sont déroulés .

La fin du mois d'août dans le lochois a été marquée par de durs affrontements entre maquisards et troupes allemandes. Cette période est citée tristement comme la quinzaine rouge du lochois.

Beaucoup de communes qui constituent aujourd'hui la communauté de communes Loches Sud Touraine ont payé un lourd tribut. Les nombreuses commémorations témoignent de cette période douloureuse.

Au lendemain du débarquement allié en Normandie la libération de la France semblait être évidente, mais l'armée

allemande résista avec une ténacité inattendue aux forces militaires déployées pour la réduire. Pendant ce temps les effectifs des résistants se multipliaient avec les jeunes réfractaires au Service du travail obligatoire et les Forces françaises de l'intérieur. Ces derniers s'engageaient dans le combat avec pour mission de créer partout l'insécurité pour cette armée d'occupation, couper les routes, harceler les convois, etc...

Après le débarquement allié du 15 août en Provence, l'armée allemande entreprenait une vaste opération de repli pour éviter l'encerclement et c'est ainsi que le village de Saint-Hippolyte s'est trouvé sur un important passage de troupes allemandes.

Les documents et archives historiques relatent ainsi la bataille de Saint-Hippolyte.

« Des éléments du 1er régiment de France se trouvaient également dans la région de Sennevières-Saint Germain. Dans l'après-midi du dimanche 27 août, une partie du bataillon Kerlinou (pseudonyme du Capitaine de Coetpont) du 27è RI reconstitué, vint les rejoindre (27è RI et 1er régiment de France étaient rattachés l'un et l'autre à la brigade Charles Martel du Colonel Chomel). Il s'agissait de gêner, dans ce secteur, le franchissement de l'Indre par les allemands.

Vers 19 heures, les camions du bataillon Kerlinou repartaient vers Châtillon-Pellevoisin-Préaux chercher le reste du bataillon qui, faute de véhicules, n'avait pu être encore acheminé.

Or, vers 20 heures, dans le bourg de Saint-Hippolyte, un de ces camions dans lequel avaient pris place les sergents Jannin et Lambert, se trouva brusquement face à un camion allemand

qui, aussitôt, ouvrit le feu. Le sergent Jannin fut tué sur le coup mais Lambert put s'enfuir et donner l'alerte.

Une demi heure plus tard, une cinquantaine de soldats, venus de Saint-Germain, se portèrent vers Saint-Hippolyte mais se heurtèrent à une vive résistance et durent se replier avec un blessé. Le Chef de bataillon, Kerlinou, consulta Lecoze replié depuis le 20 août à Saint-Hippolyte avec une soixantaine d'hommes. Tous les deux se mirent d'accord pour attaquer les allemands dont ils évaluèrent l'effectif entre 80 et 100 hommes (avec deux canons).

A 3 heures du matin (28 août), les hommes du bataillon Kerlinou quittèrent Saint-Germain et, avec ceux de Lecoze qui connaissaient parfaitement le pays, encerclèrent les allemands dans le bourg de Saint-Hippolyte.

A 6 heures 30, Lecoze envoya aux allemands un émissaire pour les inviter à se rendre, mais ils refusèrent (ils avaient pour mission de tenir Saint-Hippolyte afin de permettre le passage de troupes importantes venant de Saint-Flovier).

L'attaque commença. Le premier canon allemand fut vite détruit. Vers midi, des renforts allemands arrièrent de la route de Saint-Martin ; plusieurs voitures, un camion et un char qui se mit en batterie près du premier pont sur l'Indre. Pris entre deux feux, les français qui se trouvaient dans le secteur durent décrocher. C'est au cours de cette manœuvre que les capitaines Gabriel et Jean Marie, et le lieutenant Binet trouvèrent la mort. Au total, les français perdirent douze hommes. Les allemands d'après Kerlinou auraient eu une cinquantaine de tués. Dans le bourg de Saint-Hippolyte, on recensa 17 maisons incendiées et détruites parmi lesquelles l'hôtel restaurant Derouet (aujourd'hui le Renaissance) dont les caves avaient servi de refuge à plusieurs civils pendant les combats... »

Quelques extraits complémentaires de témoignages d'habitants :

« Pendant que certains étaient dans la prairie, d'autres habitants de Saint-Hippolyte étaient enfermés dans leur maisons, volets clos, sans eau ni électricité. Les allemands sont dans les rues, un mortier est installé dans une cour, dirigé de façon à ce que les projectiles passent au-dessus des toits pour atteindre les français postés dans leur jardin, la population est prise en étau... »

« Ont été brûlées et reconstruites les granges de P. Gabillet, la maison de A. Pinault, l'hôtel, les maisons Mercier, Gaillard, la poste, et de l'autre côté de la rue la boulangerie et la maison Gabillet. Heureusement les habitants ont pu s'enfuir. Nous déplorons les dégâts matériels, la population civile a été épargnée, excepté Madame U, cliente de l'hôtel qui a été conduite à l'hôpital de Châtillon pour y être amputée. »

« Mercredi 30 août, les jeunes soldats ont été inhumés dans notre cimetière communal, seul un cercueil pris au hasard fut conduit dans l'église pour un court office, nous étions toujours en guerre, il fallait faire vite. »

Puis le 20 septembre, Monsieur MALLET, Président du CDL, et assurant les fonctions de sous préfet de Loches se rend à Saint-Hippolyte pour constater les dégâts et destructions et apporter assistance aux habitants qui avaient vu leurs habitations détruites ainsi que pour certains leur cheptel.

La NR du 13 septembre dresse une liste des familles sinistrées. « Familles sinistrées totales : Mesdames Martin, receveuse des PTT, Veuve Joumard, Madame Derouet, Messieurs Marcel Gabillet (rentier), Bonnet (commerçant en gros), Maillet (retraité des PTT), Gaillard (cordonnier), Mercier Jules



(cultivateur, n'a pu sauver que son cheptel), Rosenbly (refugié des Ardennes), Hérault (représentant de commerce).

Familles sinistrées partiellement : MM Beauvais, Monmousseau, Jacqueneau, Armand (cheptel mort et récoltes perdues), Cheveau, Auguste Gabillet (cheptel incendié, 3 chevaux carbonisés).

Dès samedi matin, un camion de l'Entraide française de la libération a quitté Loches pour Saint-Hippolyte avec un chargement complet de secours. »

Et notre école ?

L'école de Saint-Hippolyte a accueilli des enfants réfugiés pendant le premier conflit mondial puis en 1943/1944, huit jeunes filles ont été hébergées. L'instituteur mobilisé en septembre 1939 sera fait prisonnier de guerre jusqu'en 1945 ; il est à noter cependant que l'école sera heureusement épargnée pendant les combats des 27 et 28 août 1944.

Aujourd'hui, 80 ans après, nous sommes réunis dans cette mémoire en honorant celles et ceux qui ont payé de leur vie, ont été meurtris au plus profond d'eux-mêmes, physiquement et moralement. La mémoire et le souvenir se nourrissent des traces du passé, donnent du sens aux valeurs humanistes plus que jamais aujourd'hui à défendre et à protéger ainsi qu'aux valeurs de la République.

Elie Wiesel Prix Nobel de la Paix a dit :

« Le devoir de mémoire c'est de témoigner et de garder vivace le souvenir d'événement vécus pour en tirer les leçons du passé ; c'est faire de la mémoire une arme contre l'indifférence ».

Souvenons-nous de ces douze jeunes combattants qui sont tombés ici même, et dont certains reposent à la nécropole nationale d'Auray dans le Morbihan.

Jean Allely, 18 ans, soldat FFI (son nom est inscrit sur le monument aux morts de Laval-sur-Vologne)

Emile Bieber, 22 ans

René Génin, 39 ans, capitaine FFI

Mohamed Ben Ali, 30ans

Guy Rabineau, 21 ans

Gérard Soulier, 18 ans

Jean Bordelais, 18 ans

François Fadeille, 20 ans

Georges Janin, 23 ans

Raymond Liot, 19 ans

Claude Roux, 22 ans

Pierre Vaucelle, 20 ans

A tous ses morts, à toutes ses victimes, Saint-Hippolyte leur rend hommage.

Je vous remercie.

Martine Czapek Thinselin

Mercredi 28 août 2024

Saint-Hippolyte

LE DÉFIBRILLATEUR, UN ATOUT POUR NOTRE COMMUNE

Un défibrillateur automatique externe (DAE) est un appareil médical conçu pour être utilisé par n'importe qui, même sans formation médicale spécifique. Il analyse le rythme cardiaque

d'une personne en arrêt cardiaque et, si nécessaire, envoie un choc électrique pour rétablir un rythme cardiaque normal.

Lors de la foire aux entrecôtes nous avons pu en mesurer son importance. Sans l'intervention d'une infirmière présente qui a pu commencer le massage cardiaque et d'un administré formé aux gestes et soins d'urgence notre fête communale aurait pu se terminer de manière dramatique.

Les premières minutes suivant un arrêt cardiaque sont cruciales. Un DAE utilisé rapidement, en complément d'un massage cardiaque, peut doubler, voire tripler, les chances de survie de la victime.

Notre fête a été un succès, tout est bien qui finit bien.



Rappel : notre DAE est accessible sous le porche de la Mairie.



DEFIBRILLATEUR

Arrêt cardiaque ! La victime est inconsciente et ne respire plus. Agissez sans attendre et sauvez une vie :



APPELEZ LES SECOURS
Composez le 112 et sortez le défibrillateur de sa boîte



PRATIQUEZ LE MASSAGE CARDIAQUE
Au rythme de 100 à 120 compressions par minute



DÉFIBRILLEZ
Ne paniquez pas : le DAE dicte la conduite à tenir

CONTINUEZ LES SOINS ET SUIVEZ LES INSTRUCTIONS DU DÉFIBRILLATEUR JUSQU'À L'ARRIVÉE DES SECOURS.

Aujourd'hui, tout le monde peut sauver une vie !

La loi autorise tout le monde à se servir d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) pour porter secours à une victime d'un arrêt cardiaque.

* Art. R. 6311-15 : toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un Défibrillateur Automatisé Externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R. 6311-14. *



Seul le premier témoin peut sauver une victime d'un arrêt cardio-respiratoire. Pensez à vous former aux gestes de premiers secours !

Sapeurs-pompiers, Croix-Rouge, Protection Civile, ... dispensent des formations. Rejoignez-vous.



304.301-1 et 303-0 de Code Pénal

CENTRE HOSPITALIER



LE CENTRE HOSPITALIER PAUL MARTINAIS - LOCHES

Le Centre Hospitalier, réparti sur 2 sites « Les Rives de l'Indre » et « Puy Gibault », dispose de 359 lits et places installés fin 2023.

Le site « Les Rives de l'Indre », 1 rue du Dr Martinais, les activités présentes sur ce site sont :

- > La Chirurgie (15 lits) avec son bloc-opérateur
- > La Médecine polyvalente (30 lits dont 4 lits de soins palliatifs).
- > L'Oncologie.
- > L'Hôpital de Jour Gériatrique (3 places).
- > L'Hôpital de jour médico-chirurgical (10 places).
- > Les Urgences- UHCD (4 lits).
- > Les Consultations de spécialités.
- > Le Centre de santé sexuelle et de périnatalité.
- > Le Service d'imagerie médicale.
- > La Pharmacie.
- > La Psychiatrie adultes en hôpital de jour (15 places), Centre Médico-Psychologique (CMP) et Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP).

Le site de Puygibault, 10 rue Geneviève Chaumery, les activités présentes sur ce site sont :

- > Les Soins Médicaux et de Réadaptation - SMR (30 lits).
- > L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes - EHPAD (171 places dont une unité de 16 places d'accueil Alzheimer).
- > L'Accueil de jour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (6 places).
- > Les Soins Infirmiers à Domicile - SSIAD (70 places pour personnes âgées et 5 places pour personnes handicapées).



Centre Hospitalier Paul Martinais
1 rue Docteur Martinais
37600 LOCHES



02 47 91 33 33



Pour plus d'informations :
Connectez-vous sur le site :
www.ch-loches.fr ou
scannez ce QR-code



Quelques chiffres clés (2023)

4 pôles et 1 EHPAD	359 lits et places	465 ETP personnels non médicaux (hors MAD)
28 ETP personnels médicaux (hors MAD)	4 682 séjours MCO (Médecine Chirurgie, Obstétrique)	10 782 consultations externes
15 173 actes d'imagerie médicale	1 715 interventions bloc	13 225 passages aux Urgences
324 sorties SMUR	955 tonnes de linges traitées	193 839 repas préparés

Un hôpital innovant inscrit sur son territoire

GHT TOURAINE VAL DE LOIRE : L'inscription dans une logique de coopération pour le développement des réseaux et des filières de soins.

CHRU de TOURS : Avec le CHRU, des postes médicaux partagés pour une offre de soins complète.

Parcours des aînés : Une offre gériatrique adaptée avec un hôpital de jour gériatrique pour améliorer la prise en charge des personnes âgées.

Chirurgie ambulatoire : La chirurgie ambulatoire, ou chirurgie d'un jour, est une prise en charge du patient permettant la sortie le jour même de son admission.

CONTRAT LOCAL DE SANTE : Le Contrat Local de Santé (CLS) a pour vocation de lutter contre les inégalités territoriales et sociales de santé en soutenant la coordination des actions sur le territoire du Lochois avec le Pays de la Touraine Côté Sud, la ville et le Pôle de Santé du Sud Lochois.

CPTS : Lien important avec les professionnels de ville dans le cadre du parcours du patient ville-hôpital-ville.

L'ÉDITO DE GÉRARD HÉNAULT



Le projet de loi de finances du Gouvernement prévoit de contenir le déficit public à 5% du PIB en 2025. Au-delà de la réduction annoncée des dépenses de l'État et de la hausse de plusieurs taxes, toutes les collectivités locales devront participer à l'effort budgétaire à hauteur de 5 milliards d'euros. Les budgets des communes et intercommunalités, comme ceux des départements et des régions, pâtiront forcément des conséquences de cette réduction de moyens.

En Sud Touraine, beaucoup d'équipements, de projets et de services ont vu le jour ces dernières décennies, et plus encore depuis 2017, création de notre grande Communauté de Communes, Loches Sud Touraine. Nos dépenses publiques ont largement contribué au développement de notre territoire, elles garantissent des services de proximité et une vraie qualité de vie aux habitants et des conditions propices au développement des entreprises.

Nos réalisations : maisons de santé, crèches, accueils de loisirs, équipements sportifs et de loisirs, zones d'activités; nos engagements au service de l'économie, de la jeunesse, de l'alimentation, de la santé, de l'habitat, de l'agriculture, de l'environnement, de la culture sont déterminants si

l'on veut maintenir, fidéliser et même attirer de nouveaux habitants sur le territoire.

Alors, comment faire pour continuer à entretenir une campagne vivante dans la période de rigueur budgétaire qui s'annonce ? Comment répondre aux défis contemporains : la transition écologique, le vieillissement de la population, l'évolution du monde du travail... ?

Nous avons déjà connu et franchi des périodes difficiles ; celle qui s'annonce éprouvera ce qui a toujours fait notre force : la belle solidarité qui lie la com'com et les 67 communes du territoire.

Ensemble, communes, citoyens, forces vives, nous continuerons à innover et trouverons en nous-mêmes les moyens de bâtir un avenir d'ambitions.



Gérard Hénault
Président de
la Communauté
de Communes
Loches Sud Touraine

Pour suivre l'actualité de Loches Sud Touraine et comprendre tout l'intérêt de l'action communautaire, feuilletez notre journal « en commun » distribué dans vos boîtes aux lettres en novembre, en février et en juin. Vous pouvez également vous abonner à nos deux lettres d'informations numériques : la Quinzaine et la revue de presse économique de Sud Touraine Active, et nous suivre sur Facebook, Instagram, TikTok et notre chaîne Youtube.

SMTS

Syndicat Mixte de Transport Scolaire du Lochois

Le Syndicat de Transport Scolaire du Lochois, présidé depuis le 17 mai 2021 par Bertrand GATEFIN, conseiller municipal de la Commune de Tauxigny-Saint-Bauld, gère

Le SMTS du Lochois c'est : 48 communes adhérentes, 1200 élèves transportés chaque jour, y compris 50 écoliers qui prennent la navette du RPI Beaulieu-Ferrière, par 20 cars qui sillonnent 20 circuits et 123 arrêts de bus matérialisés.

Le bureau est situé au 2ème étage de la Mairie de Ferrière-sur-Beaulieu, et est ouvert au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ainsi que le mercredi de 9h à 12h.

Téléphone : 02-47-59-42-28
E-mail : syndicat-transport scolaire@orange.fr



le transport des élèves vers les collèges Georges Besse et Saint-Denis, les lycées Thérèse Planiol et Saint-Denis, la Maison Familiale Rurale et la Maison Sainte Jeanne d'Arc à Loches, mais également le transport des écoliers du Regroupement Pédagogique « Beaulieu-lès-Loches / Ferrière-sur-Beaulieu ».

MISSION LOCALE

La Mission Locale, pour les jeunes de 16 à 25 ans révolus, non scolarisés,

Présente sur Cormery, Montrésor, Descartes, Ligueil, Preuilly/Claise et Yzeures /Creuse



- 👉 **Accueillir et Ecouter, Informer et Conseiller :** choisir un **métier**, comment construire un **projet**, trouver une **formation** et la financer, comment organiser sa **recherche d'emploi**...
- 👉 **Proposer des solutions** pour aider à résoudre les difficultés concernant l'accès à la **mobilité**, le **logement**, la **santé**, la **culture**, le **sport**, ...
- 👉 **Faciliter la mise en relation** avec les entreprises pour réaliser des **stages**, découvrir les secteurs d'activité, les **métiers**, ... **décrocher un job**



**= 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans si en situation de handicap
= ni en emploi, ni en formation**

►► Un accompagnement personnalisé pour accéder à l'autonomie et à l'emploi

- ✓ Participer à des activités et des ateliers,
- ✓ Réaliser des stages en entreprises,
- ✓ Percevoir jusqu'à 528 € / mois

ACTION LEVEL UP Pour les 16 / 17 ans

Repérer ses **centres d'intérêt**
Valoriser ses **capacités**
Retrouver une **vie de groupe**
Participer à des **actions citoyennes**
Découvrir les **métiers** et les **entreprises**



La Mission Locale est également un **Espace Validation des Acquis de l'Expérience**.
A ce titre, elle reçoit toute personne qui souhaite entreprendre une démarche de **Validation des Acquis**.

Mission Locale SUD TOURAINE
1 Place du Maréchal Leclerc
37600 BEAULIEU LES LOCHES
02 47 94 06 46
contact@ml-tourainecotesud.fr

Du lundi au vendredi
09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
www.ml-sudtouraine.fr

<https://www.facebook.com/MiloLochois/>
[instagram.com/mission-locale-loches/](https://www.instagram.com/mission-locale-loches/)

RETOUR EN IMAGES



RETOUR EN IMAGES



Du 16 janvier
au 15 février
2025

Recensement de la population 2025

Colette POITEVIN sera en charge de la partie Nord de la commune (le Bourg, Les sables, Rigny, Braud...) et **Nathalie CARTON** sera en charge de la partie Sud de la commune (Route du Val de l'Indre, route de Lège, Ballon, Basses et Hautes Bordes...)



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

PARTIES PRENANTES

MAIRIE

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi - 9h-12h

Mardi - 9h-12h / 14h-18h30

Jeudi - 9h-12h / 14h-18h30

Vendredi - 9h-12h

Dernier samedi de chaque mois
9h - 12h

Tel : 02 47 94 71 40

Email : mairie@sthippolyte.fr
site internet : www.sthippolyte.fr
Facebook : Saint Hippolyte 37600

AGENCE POSTALE

Patricia Baisson,
gérante de l'agence postale

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h
Mercredi et Samedi : Fermé

Tél. 02 47 94 86 60

Directeur de la publication :
Patrick Pasquier

Comité de rédaction :
Claire Bellanger, Martine Czapek
Thinselin